



UNION SPORTIVE OLYMPIQUE ATHIS-MONS TIR A L'ARC

N° AFFILIATION FFTA 0891168



Le club de TIR A L'ARC de l'U.S.O. ATHIS-MONS
Organise un concours sélectif au Championnat de France.

CONCOURS SALLE 2 x 18 m Les 15, 16 et 17 DECEMBRE 2017

Lieu :

Gymnase CARPENTIER, Avenue de la Terrasse prolongée, 91200 ATHIS-MONS
En face du Lycée Marcel Pagnol

Horaires :

Vendredi 15 décembre : 1 départ 19h30 (*nocturne avec soupe à l'oignon*)

Samedi 16 décembre : 2 départs 13h30 et 17h.

Dimanche 17 décembre : 2 départs 9h et 14h.

Ouverture du greffe : 1 heure avant chaque départ.

Inspection du matériel : ¼ d'heure avant chaque départ.

2 volées d'essai à chaque départ

Blasons :

Arcs classiques : - Benjamins et minimes blasons de 60 cm.

Autres catégories : - Arcs classiques : blasons de 40 cm ou trispots à mentionner sur la fiche d'inscription obligatoirement

- Arcs à poulies : trispots verticaux.

Récompenses :

Le dimanche 17 décembre vers 17h30.

Seront récompensés les 3 premiers de chaque catégorie.

La 1^{ère} équipe de 4 tireurs (3 meilleurs scores) déposée à l'avance par le premier archer Classique « hommes » et « femmes » et arcs à poulies « hommes » et « femmes »

Les récompenses non retirées lors de la remise des prix restent la propriété du club.

Inscriptions :

9,50 € à l'ordre de l'U.S.O.A.M tir à l'arc

Adressé à : **USO ATHIS-MONS Tir à l'arc**

Mme Claire VILADIÉ

4 Ter Grande Rue - 91600 - SAVIGNY SUR ORGE

Portable : 06 71 18 38 74

Portable club : 06 26 24 03 87

Les préinscriptions par mail à concours@archers-athis-mons.fr sont à confirmer par courrier à l'adresse ci-dessus, sous 7 jours accompagné du règlement.

Recommandations :

Présentation obligatoire d'un des justificatifs prévus au règlement de la FFTA saison 2017/2018

Tenue blanche ou de club obligatoire, ainsi que les chaussures de sport,

L'utilisation des flèches en carbone est à l'entière responsabilité des archers

Le club se réserve le droit d'annuler un départ si celui-ci n'a pas suffisamment d'inscrits.

BUVETTE ET SANDWICHS SUR PLACE

En vous attendant nombreux, à bientôt.



UNION SPORTIVE OLYMPIQUE D'ATHIS-MONS

CONCOURS 2 x 18m des 15, 16 et 17 DECEMBRE 2017

CLUB OU COMPAGNIE : RESPONSABLE :

 ADRESSE : TELEPHONE :
 MAIL :

NOM ET PRENOM	LICENCE	ARC		CAT	Blasons CL ou Tris	VENDREDI 15	SAMEDI 16	DIMANCHE 17
		CL	CO			19h30	13h30	17h00

NOMBRE DE TIREURS : () x 9€50 = Euros
 A adresser à : **USO ATHIS-MONS Tir à l'arc**
 Mme Claire VILADIÉ
 4 Ter Grande Rue - 91600 - SAVIGNY SUR ORGE
 Portable : 06 71 18 38 74 ou Portable club : 06 26 24 03 87

Les préinscriptions par mail à concours@archers-athis-mons.fr sont à confirmer par courrier à l'adresse ci-dessus, sous 7 jours accompagné du règlement.
Avant le mardi 12 décembre 2017
 Merci de libeller les chèques à l'ordre de : **U.S.O.A.M. TIR A L'ARC**

Plan d'accès du Gymnase d'Athis-Mons

